Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213500374-20251211-DCM20251112109-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

Nombre de membres	
Afférents	29
Présents	20
Votants	27

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre 2025 à dix-neuf heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard ETHORÉ, Maire,

Présents : Bernard ETHORÉ, Audrey GRUEL, Roland HERCOUET, Sylvie LEROY, Gérard BERRÉE, Stéphanie DUMAND, Dominique BOISSEL, Catherine ROBIN, Bruno BOURGEOIS, Odette GUILLARD, Daniel GUÉRARD, Jean-Yves GOUILLET, Chantal PERSAIS, Joël TARDIF, Valérie BERRÉE, Pascal MOISAN, Sophie CHAPRON, Nicolas VERON GRUAU, Guewen GET, Thérèse POIRIER

Excusés ayant donné procuration : Véronique DUTAY à Bernard ETHORÉ, Sophie RICHARD à Chantal PERSAIS, Anne BRIONNE à Sylvie LEROY, Thierry BERTRAND à Odette GUILLARD, Julien CHARON à Audrey GRUEL, Anaïs ANGÉ à Sophie CHAPRON, Julien BOIVIN à Pascal MOISAN

Absents : Frédéric PAULY, Vanessa BEAUJOUAN

A été nommée secrétaire : Pascal MOISAN

2025-1112-109 – Finances : mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la rue de Montfort en axe multimodal – demande de subvention Petites Villes de Demain

La commune de Bréal-sous-Montfort s'est engagée en mai 2021 dans le programme Petites Villes de Demain (PVD) avec Brocéliande Communauté et la commune de Plélan-le-Grand. Dans ce cadre, une convention valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) a été signée avec l'État et les partenaires locaux le 15 décembre 2022.

Par le soutien du programme Petites Villes de Demain, la commune de Bréal-sous-Montfort a souhaité particulièrement structurer son action en faveur de la revitalisation de la centralité, et notamment du centre-bourg, avec une stratégie de développement à court, moyen et long terme sur l'ensemble des thématiques que sont le commerce et l'animation, l'habitat et le foncier, les mobilités et les connexions, la jeunesse, le cadre de vie et l'aménagement urbain. : à cet effet, le plan-guide de Bréal-sous-Montfort a été élaboré en 2024.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213500374-20251211-DCM20251112109-DE

Le plan d'actions du plan-guide de Bréal-sous-Montfort est décliné en plusieurs axes, dont l'axe prioritaire est destiné à apaiser les mobilités et développer les mobilités actives pour tous en lien avec le paysage bréalais ; il comprend des fiches-actions visant à :

- Compléter le maillage de liaisons douces dans et vers le bourg
- Qualifier et sécuriser les entrées de ville
- Requalifier la rue de Montfort en axe multimodal
- Apaiser les circulations
- Favoriser la multimodalité

En particulier, l'axe de la rue de Montfort est majeur et prioritaire pour la commune. En effet, le décentrage d'une grande partie des activités commerçantes et de services, ainsi que le développement de lotissements au nord de la RN 24 nécessitent d'assurer une connexion apaisée avec le centre-bourg, induisant en cas contraire un usage forcé de la voiture. D'une largeur contrainte sur toute la partie sud, la rue de Montfort est complexe à aménager pour envisager un axe sécurisé pour les modes actifs.
Dans le cadre de l'élaboration du plan-guide de Bréal-sous-Montfort en 2024, un scénario d'aménagement a été retenu pour la requalification de la rue de Montfort en axe multimodal, sur 5 tronçons identifiés. S'agissant d'une route départementale, les principes d'aménagement de ce scénario ont été d'ores et déjà approuvés par l'Agence Départementale de Brocéliande en juin 2024.

MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

La mission est découpée comme suit :

- Maîtrise d'œuvre complète pour les tronçons 1 à 3, du centre-bourg jusqu'au rond-point des Légendes
- Mission de maîtrise d'œuvre jusqu'à l'AVP inclus pour les tronçons 4 et 5, du rond-point des Légendes jusqu'à la route de Talensac
- Maîtrise d'œuvre complète entre la rue de Montfort et le Chaucidou de la rue du Lieutenant Quinn

Dans ce cadre stratégique, la commune a d'ores et déjà identifié les principaux enjeux, à prendre en compte par le maître d'œuvre pour la requalification de la rue de Montfort en axe multimodal, notamment la qualification de l'entrée de ville et son intégration urbaine, paysagère et environnementale ; la sécurisation de l'axe, notamment pour les modes actifs (piétons et cycles) ; l'amélioration du cadre de vie des habitant·e·s dans un contexte de croissance importante de la population ; l'adaptation des aménagements à chaque connexion avec les rues et voies adjacentes, notamment pour assurer la continuité des liaisons douces ;…
La commune vient de désigner l'Atelier du Marais pour assurer cette mission de maîtrise d'œuvre.

COFINANCEMENT

Une subvention est mobilisable pour le cofinancement de cette mission de maîtrise d'œuvre, auprès de l'État et la Banque des Territoires dans le cadre de crédits d'études dédiés au programme Petites Villes de Demain.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213500374-20251211-DCM20251112109-DE

Le tableau suivant présente le plan de financement prévisionnel de la mission :

Dépenses HT		**Recettes**		
Mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la rue de Montfort en axe multimodal par l'Atelier du Marais	60 750 €	Etat / Banque des Territoires	30 375 €	50%
		Commune (autofinancement)	30 375 €	50%
TOTAL	**60 750 €**	**TOTAL**	**60 750 €**	**100%**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.1111.10 ;
Vu la convention d'ORT signée par la commune de Bréal-sous-Montfort avec ses partenaires le 15 décembre 2022 ;
Considérant la subvention mobilisable dans le cadre du programme Petites Villes de Demain ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention d'un montant de 30 375 € auprès de l'État / Banque des Territoires pour cofinancer la mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la rue de Montfort en axe multimodal, dans le cadre du programme Petite Ville de Demain ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Résultat du vote : Pour : 27 – Contre : 0 – Abstention : 0

Le Maire
Bernard ETHORÉ

Le Secrétaire de séance,
Pascal MOISAN